



## > SALON DE L'AGRICULTURE 2024 : CONVIVIALITÉ ET PARTAGE !

Cette année encore, le salon aura été riche en échanges et rencontres professionnelles. Côté visiteurs, le grand public était au rendez-vous malgré un démarrage mouvementé. Tous ont pu se régaler et découvrir la multitude de saveurs possibles avec la Volaille Française... grâce à notre chef qui a sublimé avec brio la diversité des espèces et des modes de préparation !

Ensemble, membres de l'APVF et professionnels de la filière, continuons de communiquer sur la notoriété de notre logo, ses atouts et garanties, auprès des décideurs et des consommateurs !

Sébastien Verdier  
Président de l'APVF

## REMISE DE PRIX VOLAILLISSIMES AU SIA 2024



La 5ème remise de prix Volailissimes s'est déroulée le lundi 26 février dernier sur le stand de l'APVF lors de la 60ème édition du Salon de l'Agriculture. Un véritable moment de partage et de convivialité animé par Sébastien Verdier !

Cet évènement a permis de récompenser 7 des 37 nouveaux professionnels ayant fait le choix de la Volaille Française dans leur établissement 🏆 Bravo à tous pour cet engagement et bienvenue dans la communauté des Volailissimes !

[> Lire le communiqué de presse](#)

## CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE : les Volailles Françaises à l'honneur!

Pintade, poulet de Bresse AOC, poulet fermier, poulet fermier Label Rouge blanc, jaune et noir... ces volailles entières prêtes à cuire et en découpes se sont vu décorées pour leurs qualités gustatives et de présentation !

Elles sont le reflet de l'excellence de l'élevage français, fruit du travail et de l'engagement quotidien des professionnels de la filière pour produire des volailles de qualité.



Bravo aux producteurs des 18 produits médaillés !

[> Découvrir le palmarès](#)

## RECONDUCTION ET RENFORCEMENT DU DÉCRET 2022-65

Le décret 2022-65 rendant obligatoire l'affichage de l'origine de toutes les viandes servies en RHD a été reconduit et même étendu !

➡ Désormais, toutes les viandes (hors caprine), qu'elles soient crues ou transformées, consommées en restauration collective ou commerciale, sur place ou à emporter, sont concernées par la mention d'origine de l'élevage et de l'abattage.

➡ Les informations à porter à la connaissance des consommateurs doivent afficher clairement les mentions : « Élevé : (nom du ou des pays d'élevage) et abattu : (nom du pays d'abattage) », sous peine de sanction financière.

Une nouvelle victoire pour la filière avicole française 🇫🇷

▶ Si vous proposez de la Volaille Française : **affichez fièrement votre engagement** tout en répondant à la loi et aux attentes des consommateurs !

[> Rejoignez le mouvement Les Volailissimes](#)

## ACTUS FILIÈRE

### >> CONFÉRENCE DE PRESSE ANVOL DU 20 FÉVRIER

Juste avant le début du Salon de l'Agriculture, Jean-Michel Schaeffer, Yann Nédélec, Patrick Pageard et Bernard Tauzia ont fait le point sur toute l'actualité de la filière. En vidéo, revivez la conférence de presse du 20 février 2024 !



[> Revivez la conférence en vidéo](#)

### >> COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 14 MARS

« Origine-Info » : les filières agricoles françaises rappellent la notoriété et les garanties de la démarche « Produits Agricoles de France » identifiant déjà l'origine auprès des consommateurs.

[> Lire le communiqué de presse](#)



[S'INSCRIRE À LA NEWSLETTER](#)

[www.volaille-francaise.fr](http://www.volaille-francaise.fr)

